

## Des hommes en trop

**Pogrom, ratonnade... ce sont ces mots terribles qui viennent à l'esprit au moment d'évoquer les événements de ce début février dans la localité andalouse de El Ejido.** Ce qui s'est passé met en lumière une contradiction des politiques d'immigration qui n'est qu'apparente. D'un côté, les gouvernements européens dénoncent la participation de l'extrême-droite au pouvoir en Autriche et préconisent une politique d'immigration plus ouverte, pour favoriser l'expansion économique et remédier à la baisse de la natalité, de l'autre la logique de leur propre système favorise sur le terrain un racisme à la fois institutionnel et populiste.

On sait que c'est suite à des faits divers dramatiques - le meurtre de deux agriculteurs lors d'une altercation et celui d'une jeune femme sur un marché par un déséquilibré - qu'une véritable chasse à l'homme s'est organisée contre tous les habitants d'origine maghrébine que compte El Ejido. Selon nos informations\*, Juan Enciso, le maire de la ville (membre du parti au pouvoir à Madrid), a joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la violence, par ses déclarations hostiles aux étrangers et aux ONG qui les assistent. Les immigrés sont tabassés, pourchassés et plus de 20'000 d'entre eux s'enfuient dans les montagnes environnantes, leurs rares biens : des logements souvent très précaires et quelques commerces... sont saccagés. On comptera plus de 80 blessés. Le siège de l'ONG "Almeria accueille" est incendié ainsi que celui des "femmes progressistes". La violence atteint son sommet entre le dimanche 6 et le jeudi 10 février. Pendant cette période, et jusqu'à l'intervention de forces extérieures à la région, la police laisse faire les assaillants. De leur côté, les travailleurs immigrés se regroupent et organisent

leur autodéfense. Ils déclenchent une grève qui paralyse l'ensemble des exploitations agricoles jusqu'à l'ouverture de négociations, le 13 février. La mairie essaye d'entraver ces initiatives en interdisant, par exemple, la circulation d'une camionnette qui procure des vivres et de l'eau aux campements improvisés. La mairie refusera également de fournir un terrain à la Croix-Rouge pour l'installation d'abris provisoires. La manifestation antiraciste du 11 février à Almeria, la capitale régionale, souffrira elle aussi de multiples entraves, les politiciens (en campagne électorale) et les syndicats majoritaires la désertent, la presse annonce son interdiction... finalement seules 400 personnes y participent.

L'absurdité de vouloir faire payer par toute une communauté les crimes de quelques-uns de ses membres n'explique rien. Pour comprendre l'ampleur et la violence de cette explosion de racisme, il est nécessaire de décrire ce qu'est El Ejido. Véritable Far Ouest espagnol, ce bourg qui comptait moins de 10'000 habitants dans les années soixante-dix a connu un développement exponentiel : 56'000 personnes déclarées y vivent aujourd'hui et plus de 15'000 sans-papiers.

Cette région a vécu, dans les années soixante et 70, les expériences frankistes de "repopulation" avec l'arrivée de personnes, souvent analphabètes, venant de diverses régions du pays. Une agriculture familiale vivote alors dans des propriétés de 3 hectares en moyenne. Avec la "révolution" des serres sous plastique et des cultures intensives, la donne change complètement. En quelques années, El Ejido devient un des lieux où la rente par tête est des plus élevées d'Espagne, tout comme la concentration de banques, voitures de luxe, bordels, salles de jeux... mais aussi le nombre de suicides et de maladies mentales.

Pour travailler dans la chaleur insupportable des serres (40 à 50 degrés) payés 5 francs de l'heure, les propriétaires de terres emploient des immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne qui rejoignent les côtes espagnoles à bord d'embarcations de fortune. On a besoin de bras, mais on ne veut pas des hommes. Ceux-ci ne parviennent pas à louer des appartements décents et beaucoup vivent dans des maisons abandonnées et des bidonvilles. Certains commerces leur refusent même l'entrée. Ainsi se créent deux sociétés parallèles : l'une aisée et oisive, l'autre exploitée et marginalisée. C'est un concentré de toutes les absurdités du capitalisme : agriculture artificielle, grâce au plastique, aux engrais, pesticides... et aux camions qui sillonnent l'Europe répondant à la logique du marché (les concombres, tomates, poivrons... tout l'hiver), importation de main-d'œuvre corvéable, création d'une couche de nouveaux riches angoissés à l'idée de perdre leurs privilèges. Par-delà les différences culturelles, en Espagne comme en Autriche, nous avons affaire à un racisme anti-pauvre, à une manifestation de haine à l'encontre de ces "classes dangereuses" qui renvoient aux parvenus l'image de leur propre misère morale, de leur égoïsme, de leur refus du partage.

M. Argery

\* Informations du syndicat CNT-AIT d'Almeria, à paraître dans le mensuel CNT.

dans ce numéro

• **JUSTICE** Le combat de Sébastien Hoyos : entretien • **REPRESSION** Tout est bon pour alimenter le délire sécuritaire

# Un homme en colère

**ENTRETIEN** • Le 25 mars 1990 est commis à Genève un hold-up dans une succursale de l'UBS. Trois personnes sont arrêtées. Le 13 mai 1992, la Cour d'Assises de Genève condamne les inculpés à sept ans et demi de prison. Mais Sébastien Hoyos, gardien auxiliaire de l'établissement lors du vol, ne cesse de proclamer son innocence. Après quatre ans en prison il est acquitté, en juin 1996. L'argent du hold-up, pas plus que ses auteurs, n'ont été retrouvés. Ce militant communiste, né en 1935 au Brésil, réfugié en Suisse depuis 1972, continue son combat pour qu'on lui rende justice. Nous l'avons rencontré en compagnie de l'animateur de son comité de soutien, Jacques Vittori.

**Que pensez-vous de l'épreuve que l'on vous a fait subir ?**

**Sébastien Hoyos** : Au départ, je pensais que mon cas était une erreur mais aujourd'hui j'ai la conviction, sans avoir de preuves, que c'était bien organisé. Quand les policiers sont venus me chercher, j'ai pensé que c'était pour avoir plus d'informations. Mais, c'est vers 10 heures que j'ai compris. Là, ils m'ont fait des menaces. Ils m'ont interrogé jusqu'à minuit. Et à minuit ils m'amènent à Champ-Dollon. Je ne comprenais pas. Le lendemain, ils m'emmènent au juge d'instruction qui n'était pas celui qui nous avait tous entendus après le hold-up. Je n'ai pas compris pourquoi ils ont changé de juge. De 8 h 00 à 14 h 30, j'ai attendu dans une cellule du tribunal sans manger, sans boire, sans rien. J'étais complètement fou. Tout cela pour m'obliger à signer un papier et dans ces moments-là on signe facilement. J'ai jamais signé. Le juge n'a pas cherché à comprendre. On l'a informé que j'étais un des auteurs du hold-up, ça suffisait, il ne m'a jamais interrogé. Quand il me faisait venir de Champ-Dollon, qu'il me faisait attendre debout des heures, il voulait juste que je signe une déclaration d'aveu. Je disais non, j'essayais de m'expliquer. Alors, il appelait la police et me faisait sortir. J'ai été condamné à sept ans et demi mais il ne m'a jamais posé une question.

**Vous a-t-on confronté aux gens qui vous accusaient ?**

Non. Je n'ai jamais été confronté, ni interrogé.

**L'argent du hold-up a-t-il été retrouvé ?**

Non, même pas un centime. Maintenant ce que l'on imagine, c'est que cet argent avait été volé depuis longtemps.

**Jacques Vittori** : Après le hold-up, un type, MF s'est fait arrêter et a avoué être le cerveau de l'affaire et il a donné le nom de ses complices, LC et Hoyos. Un type qui avoue qu'il est coupable ça donne de la crédibilité quand il dénonce ses complices. Pour nous c'était convenu d'avance. La complicité intérieure à la banque était évidente ne serait-ce que pour avoir des indications. Il fallait donc des boucs émissaires, des lampistes. Le premier, c'était LC un petit employé. Il a avoué avoir donné des numéros de coffre à MF. Seulement, ces numéros étaient ceux de coffres qui n'ont pas été dévalisés, dans lesquels il n'y avait rien. Pour le grand coffre qui a été ouvert, LC n'avait pas le code. Mais pour l'enquête ça fait rien. Sur le sol de la banque, la police a trouvé un petit billet sur lequel était mis le numéro du code de ce coffre. Et ils ont dit : ce numéro était dans un coffre dont LC avait le code ! On l'a retenu à charge contre LC. Et contre Hoyos d'avoir donné les indications pour la sécurité des coffres. Pourtant, dans le dispositif d'acquiescement du second procès, il est dit qu'il n'était pas nécessaire d'avoir une complicité intérieure pour pouvoir déclencher les alarmes des coffres et pour pouvoir rentrer dans la banque.

**Par contre, ce qu'ils n'ont pas dit, c'est qu'il devait y avoir complicité pour renseigner sur le fait qu'il y aurait autant d'argent dans un coffre qui, de plus, ne serait pas sous contrôle horaire. En**

effet, dans toutes les banques, quand la banque ferme, les coffres ne peuvent plus s'ouvrir même avec un numéro de code, et surtout pas un week-end ! Ensuite, le hold-up a eu lieu de 7 h 30 jusqu'à 9 h 30. Les 31 millions de monnaies étrangères c'est évalué à peu près à 300 kg de billets. C'était dans le passage des Lions. Pas de voiture qui peut se garer devant une porte, obligé d'aller soit sur les rues Basses soit sur la rue du Commerce. J'y suis allé une année après, le dimanche, pour voir si il y avait des gens qui passaient. Pas énormément mais il y en a toujours. Et personne n'a vu quoique ce soit, un type avec un sac, etc. ? Pourtant, 300 kg, tu ne fais pas ça en un voyage. Le lendemain, le hold-up a été annoncé avec de grandes manchettes. Si quelqu'un avait vu quelque chose, il se serait annoncé. Ça confirmerait la thèse que l'argent n'est pas sorti de la banque, en tout cas pas ce jour-là.

**Quel est votre avis sur le substitut du procureur, le président de la Cour et le Jure ?**

**S. H.** : Avant de s'engager comme procureur, exactement trois semaines avant mon jugement, le substitut du procureur était directeur de la Banque Scandinave. En trois semaines il n'avait pas les moyens de connaître ce dossier. Il gagnait à la Banque Scandinave au minimum le double que comme substitut. Il laisse cela pour venir s'occuper de mon affaire qu'il ne connaissait pas et il demande 12 ans de prison contre moi. C'était infernal. Mais les jurés m'ont condamné à sept ans et demi de prison, j'ai senti le monde s'effondrer. C'était, peut-être, le moment le plus difficile de ma vie.

**Comment s'est déroulé le procès ?**

**S. H.** : Ils ont dit que j'étais responsable, mais qui a ouvert la porte ? C'est le gardien responsable. Moi je lisais un journal, de dos, il ouvre la porte deux fois pour que les types rentrent. Lui n'a pas été inquiété.

**J. V.** : Il y a eu des pressions formidables lors du procès et personne n'a osé dire quelque chose en sa faveur. Pire, certains l'ont chargé. Enfin disons, il y a eu la peur. Au moment du procès, deux personnes se sont portées partie civile, la banque ayant porté plainte contre inconnu. C'était le gardien qui avait reçu un coup sur la tête et puis le technicien qui ce jour-là se trouvait sur place parce que c'était le changement d'horaire hiver/été, il a subi psychologiquement un traumatisme, il a été attaché à une chaise, les yeux bandés.

**S. H.** : Ils nous ont attaché ensemble, lui et moi.

**J. V.** : Ils demandaient chacun 10'000 fr. Mais j'ai vu le technicien pendant le procès. Il était ennuyé. Il m'a dit qu'il n'avait rien contre Hoyos, mais que la banque l'avait « obligé » à se porter partie civile.

**Pourquoi de telles pressions ?**

**S. H.** : Ils avaient trouvé le coupable idéal : brésilien, vieux, communiste, réfugié politique.

**J. V.** : Il avait tout pour plaire.

**Quelles ont été les conséquences de votre emprisonnement ?**

**S. H.** : Terrible au niveau social. Mon fils, qui travaillait aussi à l'UBS, a été obligé de démissionner. La société dont

ma fille était responsable lui a demandé de partir. Toute ma famille était persécutée, même au Brésil, c'était terrible. Je sors de la prison, j'avais l'impression dans la rue que tout le monde me regardait.

Au point de vue physique, j'avais une douleur dans le ventre. La loi dit qu'en prison, quand vous avez 50 ans (j'en avais 58), le service médicale doit vous recevoir au moins une fois par mois pour un contrôle. Mais, le docteur voulait que je fasse une description de ma maladie par écrit. J'ai dit que je n'étais pas médecin et ne pouvais donc savoir ce que j'avais. J'ai passé une année en demandant d'être reçu par un médecin sans succès. Quand je suis sorti j'avais un cancer, ils m'ont enlevé l'estomac. Je dois dire que le comité de soutien à l'extérieur créé par Jacques Vittori m'a énormément aidé. Si j'ai été considéré innocent c'est presque grâce à lui. Pendant tout ce temps, ça m'a encouragé tous ces gens qui me croyais.

**Comment s'est passé le deuxième jugement ?**

**S. H.** : Ils n'avaient rien contre moi, mais un policier de Genève, est venu m'accuser d'avoir mis une bombe dans l'aéroport de Recife qui aurait tué 9 généraux de l'armée brésilienne.

**J. V.** : En fait, le flic genevois a dit tout ce qu'il pouvait dire contre Hoyos et puis il a dit qu'il savait des choses sans rapport avec ce procès dont il ne parlerait pas. Mais, Hoyos a dit : « mais vous pouvez parler ». Alors le flic a parlé d'un attentat, de morts, etc., je ne me rappelle plus exactement... enfin, Hoyos était présenté comme un vrai terroriste ! Mais, manque de pot pour lui, il y avait dans la salle des représentants des autorités et de l'ordre des avocats brésiliens. Alors Hoyos a dit : « si j'ai fait tout ça, demandez à ces messieurs, ils sont très au courant puisqu'ils sont représentants officiels de mon pays ». Le juge a dit, il n'est pas question que j'interroge ces personnes parce qu'elles ont assisté au procès et qu'il est interdit d'entendre un témoin qui a assisté aux débats.

**Où en êtes-vous maintenant ?**

**J. V.** : Hoyos a reçu également un coup sur la tête qui l'a rendu en partie sourd (à la Cour d'Assises on a dit que cela a été fait exprès pour le dédouaner !).

Nous allons nous adresser aux tribunaux ordinaires pour obtenir une indemnité. L'ennui c'est que les Prud'hommes, procédure gratuite, sont des saisis de l'examen de plaintes de ce genre, au profit des tribunaux ordinaires qui demandent le dépôt d'une caution, pour pouvoir simplement examiner la plainte. D'autre part, la banque, début juin 1990, a licencié Hoyos sans délai de congé et sans salaire. Nous avons demandé le paiement des trois mois de congé. La banque s'est refusée à toute conciliation, mais les Prud'hommes ont reconnu le licenciement abusif et il a eu trois mois de salaire avec les intérêts depuis 1990. Cet argent va nous permettre de déposer la caution pour demander des dommages et intérêts.

**S. H.** : C'est pas une question d'argent, l'argent j'en ai jamais eu dans ma vie, mais c'est pour le principe.

## France : Aspaches expulsés de la Goutte d'eau ?

Haut lieu de la résistance au tunnel du Somport, la Goutte d'eau, l'ancienne gare de Cette-Eygun en vallée d'Aspe, risque d'être expulsée de ses habitants le 15 mars prochain.

On se souvient sans doute des manifestations contre la construction d'un tunnel routier à travers des Pyrénées, là où survivent encore quelques ours. Les nuisances de la circulation routière que l'existence du tunnel va entraîner menacent évidemment aussi tous les habitants de cette vallée encaissée. Depuis, le tunnel a été percé, mais il n'est pas encore opérationnel et de nombreuses oppositions ont entraîné la suspension des travaux d'aménagement de la

route. Nous ne savons pas si les partisans du tout camion ont été quelque peu refroidis par la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc. En tout cas, cela ne les empêche pas d'être rancunier et d'essayer de chasser les opposants de la première heure qui vivent à la Goutte d'eau. Ayant racheté le bâtiment de la gare, ils ont obtenu un jugement qui prévoit l'expulsion des locataires à la fin de la trêve d'hiver, soit le 15 mars. Selon un communiqué que nous avons reçu, les "Indiens de Bordeaux Cub" seront présents dès le 14 mars en vallée d'Aspe.

On peut les atteindre par fax au 0033 5 565 264 87. Téléphone de la Goutte d'eau : 0033 5 59 347 883.

## NOUVEAU ! Si on se bouche le nez, l'argent ne pue plus

Gérant les intérêts de leurs riches clients dans des offices feutrées respirant le bon goût coûteux, habillés de stricts et sombres costumes, les banquiers suisses ont la réputation d'être discrets, efficaces et... très sérieux. C'est faire abstraction de leur redoutable sens de l'humour : en effet, s'intéressant au développement durable, deux banques privées de la place proposent un nouveau fonds de placement nommé Ethosfund, produit qualifié d'« éthiquement propre ». Rentabilité économique et développement durable : voilà qui est alléchant, et est promis à un beau succès

après des néo-puritains du capitalisme qui veulent bien faire du fric mais à l'abri de cache-sexe moraux. Bien minces protections qui ne peuvent satisfaire que les vrais hypocrites et déclencher l'hilarité de nos joyeux financiers. Car que trouve-t-on dans ce fonds de placement "propre" ? Des entreprises comme Total, bien connue pour leur engagement durable en faveur de l'entretien du littoral breton... Un regret toutefois : la mine d'or roumaine qui s'occupe actuellement du réempoisonnement du Danube n'a pu être incluse dans le fonds, n'étant malheureusement pas cotée en bourse.

## Annonce : Le Collectif 1984 présente Les Naufragés

« C'est l'histoire de gens normaux, normalisés, standardisés qui vivent une rupture de leur vie quotidienne, une vie sur rails, qui les menait au bord du gouffre. »

De ces ruptures émergent un projet collectif. Briser le cercle infernal et vicieux du "chacun pour soi", contre l'autre, pour en finir avec ce long suicide quotidien : voilà la seule aventure possible ! »

Spectacle présenté le samedi 4 mars à 19 heures et le dimanche 5 mars à 17 heures, Chapiteau, Place Bellerive, Lausanne.

\* Extraits du communiqué de presse.

## Aujourd'hui en kiosque : des nouvelles

Ce numéro est le quatrième distribué en kiosque. Plus que deux et notre petit tour en kiosque sera terminé si nous n'avons pas vendu, en moyenne, 200 exemplaires par parution (conditions fixées par Naville). Pour l'instant, les premiers chiffres sont encourageants, même si en dehors des villes de Lausanne et Genève où nous sommes connus (caissettes, affiches, tractages), c'est le calme plat. Seule la poursuite de l'expérience nous donnera le temps d'agir dans les villes de Fribourg, Sion, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fond, etc.,

Donc, si vous voulez nous soutenir, continuez à acheter Aujourd'hui en Kiosque. Si vous ne le trouvez pas toujours, c'est normal ! Certains kiosquiers semblent ignorer l'existence de notre journal et la distribution de Naville est loin de couvrir la majorité des kiosques.

Rappelons qu'Aujourd'hui n'est pas une entreprise commerciale, en achetant vous n'enrichissez personne, mais permettez au journal de s'auto-financer.

Nous tenons à disposition une liste des villes et des lieux de distribution sur notre site Internet : [www.tao.ca/-direct\\_ait](http://www.tao.ca/-direct_ait). Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone/fax (022 734 29 22), e-mail : [aujourd'hui@innocent.com](mailto:aujourd'hui@innocent.com).

# Fais-moi peur

**RÉPRESSION** • *La police genevoise vient de rendre public ses chiffres et rapport d'activité 1999. Ce qui permet au patron du Département de Justice et Police et des Transports (DJPT), Gérard Ramseyer, également connu pour ses prises de position publiques en faveur de la peine de mort, et de son penchant immodéré pour la tolérance zéro, de pousser un cri d'alarme : c'est que la criminalité est en augmentation. Et pas qu'un peu : près de 4 % ! De quoi faire trembler tout vertueux citoyen : Genève serait-elle en perdition ?*

Bien évidemment relayés complaisamment par certains médias, de tels chiffres demandent de prendre du recul. Même une éditorialiste de la Tribune de Genève, Laurence Naef, le souligne : « On fait dire ce qu'on veut aux statistiques<sup>2</sup> », par ailleurs aussitôt contredite par sa confrère Valérie Duby, qui affirme dans la même édition « que l'on ne peut plus faire dire aux chiffres n'importe quoi ».

Ce qui est en tout cas très clair, c'est que le mode de calcul utilisé est nébuleux et n'est expliqué nulle part. Il ne s'agit sans doute que d'une prise en compte simplement arithmétique des délits relevés par la police, sans tenir compte de leur "gravité". Ainsi, dans cette augmentation de 4 % se retrouvent, pêle-mêle, tant les vols de motocyclette que les viols ou encore les homicides. De plus, ces chiffres se situent en amont de l'intervention de la Justice : combien de ces "délits" en seront toujours après un retrait de plainte ou un acquittement ? « L'augmentation de la violence est considérable », conclut-on à la police, « il ne s'agit pas d'une variation, mais d'une tendance » renchérit la Tribune de Genève<sup>3</sup>. Gérard Ramseyer en profite bien entendu pour réclamer une augmentation des effectifs de la police.

Il faut dire que l'accroissement des moyens dévolus à la police est dans l'air du temps. En effet, suite à l'enlèvement et au viol d'une fillette dans le canton de Neuchâtel, on a vu une conseillère d'État neuchâteloise et socialiste, Monika Dusong, militer pour la constitution rapide d'un fichier suisse basé sur l'empreinte génétique des condamnés. Pas seulement des condamnés pour crimes d'ordre sexuel, mais pour tous les condamnés ! Explication fournie par la police anglaise, qui peut compter depuis

1995 sur un tel fichier : « la majorité des abuseurs sexuels anglais ont aussi commis des forfaits mineurs »<sup>4</sup>. Ainsi, le violeur du Landeron aurait été confondu, parce qu'il avait auparavant été condamné pour des cambriolages. Ce qu'on oublie fort opportunément de dire, c'est que ce violeur a été retrouvé très rapidement, sans fichier d'empreintes génétiques... et qu'une grande majorité des abus sexuels sont le fait de proches ou de parents ! Mais cela n'empêche pas des "experts" d'estimer « qu'une telle banque [est] un instrument indispensable pour la lutte contre la criminalité<sup>5</sup> ». La grande crainte de Monika Dusong, c'est « que Berne définitisse un catalogue trop limité des infractions autorisant un relevé<sup>6</sup> ». Et bien entendu, toute dérive de l'utilisation de ce fichier est exclue, la protection de la personnalité est assurée... la méthode Coué a ses adeptes partout !

Tant à Genève, où l'on a assisté, lors de l'affaire de "la fusillade des Tranchées", à un incroyable déballage de prises de position en faveur des flics flingueurs, qu'à Neuchâtel, les autorités et les médias placent d'emblée le débat sur la police et ses moyens sur le terrain émotionnel et affectif (ce qui empêche bien entendu tout argument dépassionné) et étayent leur discours par des arguments pseudo-rationnels et pseudo-scientifiques : c'est ainsi que l'on élabore et construit les futures politiques de répression.

F Mirail

1, 2 et 3. Tribune de Genève, 12 et 13 février 2000

4, 5 et 6. Le Matin, 15 février 2000

7. En janvier, un policier avait ouvert le feu sur deux présumés criminels, en tuant l'un et blessant gravement l'autre.

## Luttes indigènes en Colombie

Trois enfants de la tribu des U'was sont morts le 11 février dans le cadre de la lutte qui oppose leur tribu à la compagnie pétrolière Oxy et au gouvernement colombien, lors de l'évacuation par l'armée de l'un de leurs campements. Bien que la Constitution colombienne garantisse des droits aux autochtones sur leurs territoires ancestraux, le gouvernement a octroyé une concession d'exploitation à la compagnie Oxy. Ce que les Indiens U'was refusent formellement : ils réclament l'arrêt de toute exploitation. Mais le gouvernement colombien continue de bafouer leurs droits.

Un autre peuple autochtone résidant sur le territoire colombien, les Embera Katio, sont eux aussi en butte à de graves persécutions. En effet, leurs terres sont en train d'être inondées par la mise en eau d'un barrage, le Urra 1, sur le fleuve Sinu. Outre l'inondation de leurs terres, ce barrage ne va pas manquer de provoquer des bouleversements écologiques et économiques dans la région. Une espèce de poisson sur laquelle repose une bonne partie de l'économie vivrière de ce peuple a déjà disparu. Les Embera Katio refusent de quitter leurs terres.

A fin mars, le ministre de l'environnement colombien entamera une tournée en Europe et passera par la Suisse. A cette occasion, des ONG suisses et européennes vont organiser une série de manifestations, conférences, séminaires, afin de sensibiliser l'opinion européenne et ainsi, de faire pression sur les autorités colombiennes.

**Pour tout renseignement :** Collectif de solidarité avec les peuples indigènes en lutte, Maison des Associations, 8 rue du Vieux-Billard, 1205 Genève.

### Je m'abonne à Aujourd'hui !

	normal	soutien
▶ 12 n° :	15 francs <input type="checkbox"/>	25 francs <input type="checkbox"/>
▶ 24 n° :	30 francs <input type="checkbox"/>	50 francs <input type="checkbox"/>
▶ 48 n° :	60 francs <input type="checkbox"/>	100 francs <input type="checkbox"/>

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/Ville \_\_\_\_\_

**Règlement par CCP :** Direct!, CCP 17-574 134-6. **Envoyer à :** DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2.

**EDITEUR RESPONSABLE :** Claude Cantini.  
**TIRAGE :** 1500 exemplaires. **COURRIER :** DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2. **TÉLÉPHONE & FAX :** 022 734 29 22.  
**SITE INTERNET :** www.tao.ca/~direct\_ait.  
**E.MAIL :** aujourd\_hui@innocent.com. **CCP :** Direct!, CCP 17-574 134-6. **LOCAL :** 24, rue de Montbrillant, Genève.